



Divorce et société et salaire

Par **jeje926_old**, le **09/10/2007** à **09:23**

je ne suis pas d éclairée officiellement avec mon ami qui est en fin de procédure de divorce.

je désire créer une sarl l 'avocate de la partie adverse peut elle me demander ma situation financière ainsi que mon activité et fiches de paie

je ne suis déclarée ni fiscalement ni socialement avec mon ami

Par **Upsilon**, le **10/10/2007** à **09:18**

Bonjour !

Je n'ai absolument RIEN compris à votre question ?!

[citation]Je ne suis pas d éclairée officiellement avec mon ami [/citation] !? Comment ca ?

Fiscalement, civilement ? je ne comprend pas du tout le sens ?